











CHALLENGE CAUSSES et CASTINE 2022 Reglement particulier

Article 1:

Le concurrent participant à ce challenge, doit être licencié soit à l'ASA Route d'argent, soit à l'ASA Castine.

Article 2:

Le concurrent participant à ce challenge, doit être sur la liste des autorisés au départ des Rallyes Terre de Causses et Castine Terre d'Occitanie 2022.

Article3:

Lors de l'assemblée générale de l'ASA Castine 2022, un tirage au sort concernant les concurrents éligibles à ce challenge et licenciés à l'ASA Castine sera effectué. Le pilote tiré au sort aura pour gain l'engagement du Rallye terre des Causses 2023 offert par l'Ecurie Uxello.

Article 4:

Lors de l'assemblée générale de l'ASA route d'Argent 2022, un tirage au sort concernant les concurrents éligibles à de challenge et licenciés à l'ASA Route d'Argent sera effectué. Le pilote tiré au sort aura pour gain l'engagement du Rallye Castine Terre d'Occitanie 2023 offert par l'Ecurie des 1000 Tours.

Article 5:

En aucuns cas, les engagements offerts ne pourront être échangés.